

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt-sept avril, le conseil municipal de la commune de NAVARRENX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme Nadine BARTHE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	15
		Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Nadine BARTHE, Jessica HUTCHINSON, Paxkal BORDAGARAY, Henri CAZALETs, Marjorie CHOPIN, Serge CORRE, Anne FAIMALI, Noémie GALVEZ, Françoise HIVERT, Cyril LAUAUZELLE, Olivier LE CUNF, Natacha LEMBEYE, Tiphaine ROUGIER, Marc PEZIER

Procuration(s) :

François PIERAGNOLO donne procuration à Henri CAZALETs

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
16 avril 2026

Etai(en)t excusé(s) :

François PIERAGNOLO

Date d'affichage
16 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ^{A(Ont) été nommé(es)} **secrétaire(s) de séance :**
Henri CAZALETs

__/__/__
et publication du
__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Mme le Maire présente les propositions financières pour le budget primitif 2026. Elle rappelle que dans le cadre de la FONGIBILITE DES CREDITS, la nomenclature M57 permet au conseil municipal d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, afin de faciliter la gestion de la commune. Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de chacune des sections dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section concernée. PRECISE que le budget est voté au chapitre en section de fonctionnement et d'investissement avec une ou plusieurs opérations d'équipements et à l'unanimité des votants :

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 366 009,14

Recettes : 389 652,74

Fonctionnement

Dépenses : 1 255 718,25

Recettes : 1 255 718,25

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	674 499,74 (dont 308 490,60 de RAR)
Recettes :	674 499,74 (dont 284 847,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	1 255 718,25 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 255 718,25 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mo

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 064-216404160-20260427-04B042026-DE

Ont signé le Maire et le(s)

secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conform

Fait à Navarrenx

le 27/04/2026

S²LOW

le Maire Nadine BARTHE



Publié le : 30/04/2026 14:38 (Europe/Paris)

Par : COMPTABILITE

https://www.ville-navarrenx.fr/documents_administratifs/60910